



Zonage

- UB: Coeur de bourg
- UC: Secteur d'habitat minier
- UCb: bâti organisé en "blocs"
- UCI: Constructions rue de la Libération
- UCM: Clés minières résidentielles
- UP: Zone d'habitat pavillonnaire
- A: zone agricole
- N: Zone naturelle
- Ue: Zone urbaine d'équipement de la commune
- Ux: Zone urbaine à vocation principale d'activités
- 1AU: Zones à urbaniser (dominante habitat)
- 1AUX: Zones à urbaniser (dominante activités)
- AI: Zone agricole inconstructible

Légende

- Espaces Boisés Classés (EBC)
- Trame "jardin" (L.151-23CU)
- Le Laizon
- Réseau hydrographique sporadique
- Haies protégées (L. 151-23CU)
- Linéaire commercial
- Emplacements réservés
- Périmètre de réciprocité agricole

Tableau des emplacements réservés

Numéro	Désignation	Bénéficiaire	Surface approximative
1	Aménagement d'une voie d'accès	Commune	230m ²
2	Aménagement d'équipements publics d'infrastructure	Commune	1320m ²
3	Aménagement d'un parc de stationnement	Commune	3000m ²
4	Aménagement d'équipements publics	Commune	16700m ²
5	Aménagement d'une liaison piétonne	Commune	520m ²
6	Aménagement d'une voie de contournement agricole	Commune	210m ²
7	Extension du cimetière	Commune	2100m ²
8-9	Aménagement d'une voie de contournement agricole	Commune	6900m ²
10	Aménagement d'un chemin piéton	Commune	500m ²
11	Poursuite de la voie publique rue de Paris	Commune	50m ²
12	Aménagement d'une voie verte	Commune	2400m ²



P.L.U. Potigny

Plan Local d'Urbanisme

Vu pour être annexé à la délibération qui l'a
Approuvé le 30 Janvier 2020

5. Plan de Zonage